

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 24 juin 2017

## **Pollution de l'air - Ozone (O3) Levée des mesures dans le bassin d'air grenoblois et des mesures du protocole local dans la région grenobloise**

---

Le changement de masses d'air avec le passage dans un flux de nord-ouest durant la journée du 24 juin a favorisé une amélioration progressive de la qualité de l'air.

Compte tenu de ces prévisions émises par Air Rhône-Alpes pour le bassin d'air grenoblois, toutes les mesures restrictives liées à la pollution sont levées à compter du 25 juin 2017 à zéro heures.

Par ailleurs le bassin Lyonnais – Nord Isère bénéficie également de cette amélioration de la situation atmosphérique et n'est plus placé en niveau information et recommandation.

### **Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38